

**Demande de
renouvellement de la carte
d'ambulant**

POINT INFO

POUR INFORMATION **RENOUVELLEMENT DE LA CARTE TOUS LES 4 ANS A
COMPTER DE SA DATE DE DELIVRANCE**

Au plus tard 15 jours avant la date d'expiration de la carte

IMPRIME A UTILISER : cerfa de déclaration

Pour un commerçant inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés :

→ un extrait Kbis de moins de 3 mois

→ une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance, copie du titre de séjour du demandeur à jour et en cours de validité ou copie du titre de circulation

→ une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes)

→ une photographie d'identité récente en couleur

→ le cas échéant, un pouvoir donné au mandataire

→ **restitution de la carte initiale**

→ une redevance de 15 euros

Pour un auto-entrepreneur :

→ copie du certificat d'entreprise délivré par l'INSEE

**Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**

6, Boulevard Belfort 6 80039 Amiens Cedex 1
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41
Fax : 03.22.82.22.95

→ une attestation sur l'honneur de continuer à bénéficier du régime de l'auto-entrepreneur

→ une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance, copie du titre de séjour du demandeur à jour et en cours de validité ou copie du titre de circulation

→ une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes)

→ une photographie d'identité récente en couleur

→ le cas échéant, un pouvoir donné au mandataire

→ **restitution de la carte initiale**

→ une redevance de 15 euros

Pour une société :

→ un extrait Kbis de moins de 3 mois

→ une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de séjour à jour et en cours de validité du dirigeant

→ une photographie d'identité récente en couleur

→ le cas échéant, un pouvoir donné au mandataire

→ une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou dernière facture de gaz ou d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie ou autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes)

→ **restitution de la carte initiale**

→ une redevance de 15 euros

Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES
6, Boulevard Belfort 6 80039 Amiens Cedex 1
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41
Fax : 03.22.82.22.95

Pour les associations :

- un justificatif d'inscription de la préfecture ou attestation fiscale
- une copie des statuts afin de vérifier l'activité commerciale
- une copie de l'avis de l'INSEE
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de séjour à jour et en cours de validité du président
- une photographie d'identité récente en couleur
- une redevance de 15 euros

**LE CFE NE RECOIT QUE SUR RENDEZ-VOUS OU
LE JEUDI APRES MIDI DE 14H00 A 16H30**

**Chambre de Commerce et d'Industrie
CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES**
6, Boulevard Belfort 6 80039 Amiens Cedex 1
Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Tél : 03.22.82.22.42 ou 03.22.82.22.41
Fax : 03.22.82.22.95